

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 23 MAI 2024**OBJET :****2 / OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT****2.2 – Opérations diverses et renouvellement de composant****2.2.1 – Validations et modifications d'opérations****RENOUVELLEMENT DE COMPOSANTS****Délibération n° 2024 025 BUR**

Sept administrateurs composant le Bureau du Conseil d'administration sont présents. Le quorum est donc atteint.

Sont présents :

- M. Bertrand OLLIVIER, désigné par le Conseil départemental, Président d'Hamaris,
- Mme Véronique MICHEL, désignée par le Conseil départemental, Vice-présidente d'Hamaris,
- M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
- M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil départemental,
- M. Denis FAHY, représentant des locataires,
- M. Michel HUARD, désigné par le Conseil départemental, a donné pouvoir à M. Robert COSTANZA,
- M. André NOIROT, désigné par le Conseil départemental,

Assistent en outre à la réunion :

- M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général,
- Mme Sandra CATTAN, Directrice générale adjointe, Directrice des ressources internes,
- M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine,
- Mme Corinne MORO, Directrice financière,
- Mme Cindy SCHMITT, Assistante de Direction.

**Hamaris • OPH de la Haute Marne**

Siège Social

27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059

52902 CHAUMONT Cedex 9

T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28

www.hamaris.fr

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



L'objet du présent rapport est de solliciter l'accord du Bureau sur une opération consistant à rénover les deux façades sises 4 et 6 rue Richard de Foulon à Langres ainsi qu'ajouter à la programmation de remplacement des chaudières fuel déjà validée en 2023 7 logements à CHAUDENAY.

1 – Réfection des façades SUD et NORD rue Richard de Foulon à LANGRES

À la suite du constat d'une dégradation significative des deux façades, une réfection est nécessaire. Le montant estimé total des travaux de réfection des façades est de : 120 000 € TTC

BAT	VILLE	ADRESSE	NOMBRE LOGT
02691-00007	LANGRES	4 – 6 RUE RICHARD DE FOULON	16

2 – Remplacement de chaudières fuel individuelles

Dans le cadre de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et pour améliorer son bilan carbone, il est proposé un plan de suppression de la totalité de ces installations.

BAT	VILLE	ADRESSE	OBSERVATIONS	NOMBRE LOGT
00644-00001	BOURMONT	RUE DE LA CHARROIS		3
01551-00002	CULMONT	RUE DE LA GARE		1
02811-00050	LECOURT	RUE JEANNE ROUSSELLE		1
04323-00050	ROLAMPONT	RUE DES NOISETIERS		11
01191-00050	CHAUDENAY	RUE DU CHAMP DES PIERRES	AJOUT	7
				23

Les sites de BOURMONT, CULMONT, LECOURT et ROLAMPONT ont été validés lors de la délibération du Bureau du Conseil d'Administration du 20 septembre 2023.

Le montant estimé total des travaux de remplacement de chaudières fuel 2024 est de : 450 000,00 € TTC.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Bureau du Conseil d'Administration DECIDE, à l'unanimité :

- **D'arrêter comme ci-dessus les coûts prévisionnels**
- **D'autoriser le Directeur général :**
 - **à poursuivre cette opération conformément aux modalités exposées,**
 - **à procéder à l'attribution, après avis le cas échéant de la Commission d'Appels d'Offres, des marchés et de tous les services nécessaires à la mise en place de ceux-ci conformément à la réglementation applicable à la commande publique,**
 - **à conclure et signer les marchés, contrats et conventions à intervenir y compris les éventuels avenants supérieurs à 5% après avis de la Commission d'Appel d'Offres le cas échéant,**
 - **à signer toutes les pièces administratives, juridiques, techniques et financières relatives à ce marché, (pièces d'urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux, ordres de services...)**

- à prendre toutes les dispositions utiles à la réalisation de ce projet,
- à régler les sommes dues au titre de ce programme, même en cas de dépassement, ce sous réserve qu'elles demeurent dans le cadre financier global prévisionnel.

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ

Chaumont, le 23 mai 2024



Le Président

Bertrand OLLIVIER